JEAN-MARIE BOCKEL

«Examen en commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du projet de Loi de Programme militaire – Programme 178 « Préparation et emploi des forces »»

16/05/2018

Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin, ancien Ministre, est intervenu ce mercredi 16 mai 2018, en tant que rapporteur pour avis du programme 178 « Préparation et emploi des forces », dans le cadre de l'examen du projet de loi de programmation militaire par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

Pour Jean-Marie BOCKEL, **la Loi de Programmation Militaire présentée manque, si ce n'est d'ambition, tout au moins d'objectifs précis, fixés et quantitatifs** dans le cadre du programme 178.

Le Sénateur a tout d'abord fait part de son inquiétude quant à **l'effet de ciseaux entre les moyens de l'armée française** , surutilisés depuis plusieurs années, **et l'inclusion sous enveloppe des OPEX** qui va accentuer davantage la pression.

Jean-Marie BOCKEL a ensuite souligné que **la loi de programmation militaire n'apporte que des changements modestes aux contrats opérationnels fixés en 2013** alors que le niveau d'engagement des armées a été depuis 2014 d'environ 30 % supérieur aux contrats opérationnels définis dans le Livre blanc.

Pour Jean-Marie BOCKEL, **nos armées vont ainsi durablement rester dans ce format «insuffisant» que la commission dénonce depuis plusieurs années**.

Pour Jean-Marie BOCKEL **ce choix s'explique pour des raisons budgétaires mais il n'est pas réaliste**, dans le contexte géostratégique décrit par la Revue stratégique, de ne rendre possible aucune nouvelle marge de manœuvre d'engagement des armées.

Le rapporteur appelle donc à la vigilance sur l'évolution de la disponibilité technique opérationnelle des équipements et lors du rendez-vous d'actualisation en 2021.

Jean-Marie BOCKEL a ensuite rapidement présenté l'esprit des amendements cosignés par les deux rapporteurs du programme 178.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC